

12

(21) Numéro de dépôt: 82200250.7

Int. Cl.³: **B 42 F 13/12**
B 42 F 13/32

②② Date de dépôt: 01.03.82

③ Priorité: 05.03.81 BE 2059038
09.02.82 BE 2059570

④3 Date de publication de la demande:
15.09.82 Bulletin 82/37

(84) Etats contractants désignés:
CH DE FR GB IT LI LU NL SE

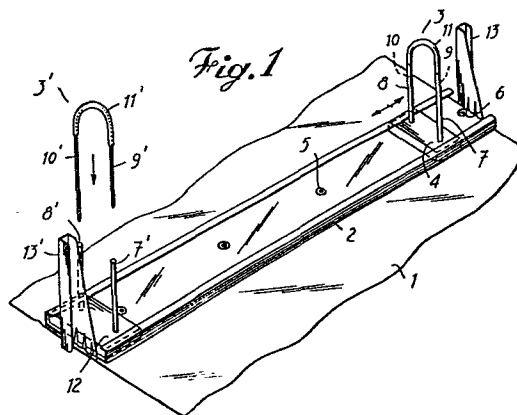
71) Demandeur: **Madou, Joseph**
Hensbergelei, 51
B-2130 Brasschaat(BE)

(72) Inventeur: Madou, Joseph
Hensbergelei, 51
B-2130 Brasschaat(BE)

74 Mandataire: Ottelohe, Jozef René
Bureau Ottelohe J.R. Postbus 3 Fruithoflaan 105
B-2600 Antwerpen (Berchem) (BE)

(54) Farde de classement de documents et plus particulièrement de listes faites par ordinateur.

(57) L'invention concerne une farde de classement de documents et plus particulièrement de listes faites par ordinateur ou de formulaires en continu (B) ainsi appelés, à savoir de documents qui tout contre chaque marge latérale sont pourvus de petits trous (C) placés l'un derrière l'autre. Cette farde se compose d'une couverture (1) pourvu à sa face intérieure d'un étrier de serrage fixe (3') en forme de U et d'un étrier de serrage mobile (3) en forme de U, placés à distance réglable l'un de l'autre, lesquels étriers de serrage (3-3') sont en prise dans les petits trous (C) pourvus dans les documents (B) à classer dans la farde.



- 1 -

Farde de classement de documents et plus particulièrement de listes faites par ordinateur.

L'invention a pour objet une farde de classement de documents et plus particulièrement de listes faites par ordinateur ou de formulaires en continu ainsi appelés, à savoir de documents qui tout contre chaque marge latérale
5 sont pourvus de petits trous placés l'un derrière l'autre.

Il est déjà connu une farde de classement de listes faites par ordinateur, à savoir une farde comprenant une couverture qui, à l'intérieur est pourvue de deux étriers de serrage fixes en forme de U et à une certaine distance l'un
10 de l'autre, à savoir une farde dans laquelle fait partie de chaque étrier de serrage un crochet de fermeture qui maintient l'étrier de serrage fermé par un ressort et dans laquelle les listes faites par ordinateur sont accrochées
15 dans les marges latérales de ces listes faites par ordinateur.

Un gros inconvénient de ces fardes réside dans le fait que pour chaque format de liste faite par ordinateur, il faut une farde d'autres dimensions. Un autre inconvénient ré-

side dans le fait qu'à cause du poids des documents, les crochets de fermeture peuvent facilement s'ouvrir, de sorte que les listes susmentionnées peuvent facilement s'échapper de la farde.

- 5 Pour obvier à ces inconvénients et conformément à la caractéristique principale de l'invention, il a été réalisé une farde de classement, comportant des moyens pour déplacer au moins un seul des étriers de serrage par rapport à l'autre étrier de serrage, lesquels étriers de serrage
10 se composent de parties pouvant être glissées par serrage l'une dans l'autre.

- En dehors du fait qu'une telle farde convient pour n'importe quel format de listes faites par ordinateur ou d'autres documents, cela de telle manière qu'il ne faut
15 plus qu'un seul format de farde, on voit qu'avec ces étriers de serrage particuliers une telle farde présente à la fois l'avantage que ces formulaires en continu peuvent être ajoutés ou retirés sans peine, que ces formulaires peuvent être retournés facilement dans la farde et
20 que ces formulaires posés parfaitement à plat dans la farde sont aussi parfaitement et complètement lisibles. En outre par la construction spéciale de ces étriers de serrage, il n'est pas possible que ceux-ci peuvent s'ouvrir intempestivement.

- 25 A titre d'exemple, donné sans que celui-ci ait un caractère restrictif quelconque, il est ci-après décrit d'une manière détaillée, une forme d'exécution choisie de la farde de classement conforme à l'invention.

Cette description renvoie au dessin ci-annexé, dans lequel :

- 30 la fig. 1 reproduit en perspective la partie médiane de la farde de classement avec les étriers de serrage de celle-ci;

la fig.2 reproduit en vue de dessus la susdite partie où l'on voit la farde remplie de formulaires en continu;

la fig. 3 reproduit une vue latérale d'une farde de classement fermée et suspendue.

5 Dans ces fig., on remarque qu'à l'intérieur de la farde de classement (1) il est fixé une glissière (2), se composant d'une latte de métal qui s'étend sur toute la largeur de la farde (1) et dont la section transversale a la forme d'un U dont les branches verticales sont repliées à angle droit vers l'intérieur. Tout contre une seule des extrémités de cette latte, il est prévu un petit bloc glissant (4) déplaçable dans la glissière (2) et dont la course est limitée par deux butées (5-6) qui se composent de la tête des éléments de fixation, par exemple de vis, au moyen desquels la latte est fixée dans la farde et qui empêchent le petit bloc glissant (4) de sortir de la glissière (2) par poussée. Sur le petit bloc glissant (4), il est fixé un étrier de serrage (3) dont font partie deux petits tubes creux verticaux (7-8) situés à une certaine distance l'un de l'autre et avec lesquels les chevilles (9-10) d'un pont (11) sont en prise par serrage. Tout contre l'autre extrémité de la latte, il est placé dans celle-ci un petit bloc (12) immobile sur lequel il est également fixé un étrier de serrage (3') dont font partie deux petits tubes creux verticaux situés à une certaine distance l'un de l'autre et dans lesquels les deux chevilles (9-10') d'un pont (11') s'ajustent par serrage. A cause de la longueur relativement grande de ces chevilles et de l'élasticité de celles-ci, chaque pont est serré d'une manière suffisamment solide dans les petits tubes creux. Pour pouvoir enfoncer ces chevilles plus facilement dans les petits tubes creux verticaux, une des deux chevilles de chaque pont est de préférence un peu plus courte que l'autre. Pour augmenter la force de serrage des chevilles dans les petits tubes creux, il peut être prévu sur

chaque cheville, une bosse (non représentée). Pour pouvoir suspendre la farde de classement (1) au profilé de suspension A d'un meuble de classement, on voit que tout contre chaque extrémité, la latte est pourvue d'un bras debout
5 (13-13') en forme de U en coupe transversale, comme le montre la fig. 3.

Pour classer maintenant par exemple un jeu de listes pliées faites par ordinateur ou un jeu de formulaires en continu dans la farde de classement, dont les étriers de serrage (3-3') ne sont pas encore à distance l'un de l'autre
10 dans la mesure qui convient, on retire des petits tubes verticaux (7-8) et (7'-8'), les chevilles (9-10) et (9'-10') des ponts (11) respectivement (11'), puis on fait glisser dans la glissière (2) le petit bloc glissant (4) avec
15 les petits tubes creux verticaux (7-8), cela jusqu'à ce que les petits trous C pratiqués dans les bords des listes B faites par ordinateur, puissent être glissés par-dessus les petits tubes creux antérieurs (7(7')). Une fois que les feuilles ont été placées dans la farde, on pousse à nouveau les chevilles (9-10) et (9'-10') du pont (11) et du
20 pont (11') dans les petits tubes verticaux (7-8) et (7'-8'), cela de telle manière que l'ensemble soit solidement fixé dans la farde, un tel moyen de fixation étant assuré d'une certaine durabilité lorsque la plaque supérieure de
25 couverture de la farde exerce une pression sur les ponts lorsque la farde est fermée. A cause de la raideur relative du paquet de formulaires en continu, classés dans la farde, le petit bloc glissant (4) sera maintenu à l'emplacement qu'il occupe. Lorsque la farde doit être suspendue, il suffit, comme on l'a déjà dit plus haut, d'accrocher les bras (13-13') au profilé de suspension A du meuble
30 de classement, cela de telle manière que la farde pende verticalement (fig. 3). Lorsqu'on doit par exemple regarder à l'intérieur une liste faite par ordinateur et pliée en zig-zag, on amène tout simplement cette liste par-
35 dessus les petits tubes creux (7-8) et (7'-8'), cela

jusqu'à ce que celle-ci soit entièrement dépliée et ouverte, de sorte que même le texte prévu sur les plis de la liste, peut se lire sans peine. Une telle farde permet en outre d'insérer ou de retirer facilement des feuilles.

- 5 De la description qui précède, il ressort clairement qu'on peut utiliser une même farde pour des listes faites par ordinateur ou d'autres documents de largeur quelconque et qu'également la suspension d'une telle farde ne pose aucun problème.
- 10 Il va de soi que les dimensions et la forme des éléments décrits ci-devant peuvent différer et que certains de ces éléments peuvent également être remplacés par d'autres remplissant la même fin.

R-E V E N D I C A T I O N S

1.- Farde de classement de documents et plus particulière-
ment de listes faites par ordinateur ou de formulaires en
continu (B) ainsi appelées et se composant d'une couver-
ture (1) pourvue à sa face intérieure d'au moins deux
5 étriers de serrage (3-3') en forme de U et placés à distan-
ce l'un de l'autre, lesquels étriers de serrage sont en
prise dans de petits trous (C) prévus dans les bords laté-
raux des documents (B) à classer dans la farde, caractéri-
sée par le fait que des moyens (2-3-4) sont prévus pour
10 déplacer au moins un des étriers de serrage (3) par rap-
port à l'autre étrier de serrage (3').

2.- Farde de classement, conforme à la revendication 1,
caractérisée par le fait que l'étrier de serrage mobile
(3) est fixé sur un petit bloc glissant (4) pouvant se dé-
15 placer entre deux butées, dans une glissière (2) fixée
dans la farde (1).

3.- Farde de classement, conforme à la revendication 2,
caractérisée par le fait que la glissière (2) se compose
d'une latte qui s'étend sur toute la largeur de la farde
20 (1) et qui a une section transversale en U, l'extrémité
supérieure de chaque branche du U étant rabattue à angle
droit vers l'intérieur, tandis que dans ladite glissière,
il est logé d'une part le petit bloc glissant mobile (4)
avec étrier de serrage (3) et d'autre part un deuxième
25 petit bloc (12) non déplaçable avec étrier de serrage (3').

4.- Farde de classement, conforme aux revendications 2 et
3, caractérisée par le fait que les butées (5-6) entre les-
quelles le petit bloc glissant (4) peut se déplacer, se
compose de la tête des éléments de fixation au moyen des-
30 quels la latte est fixée à la face intérieure de la farde
(1).

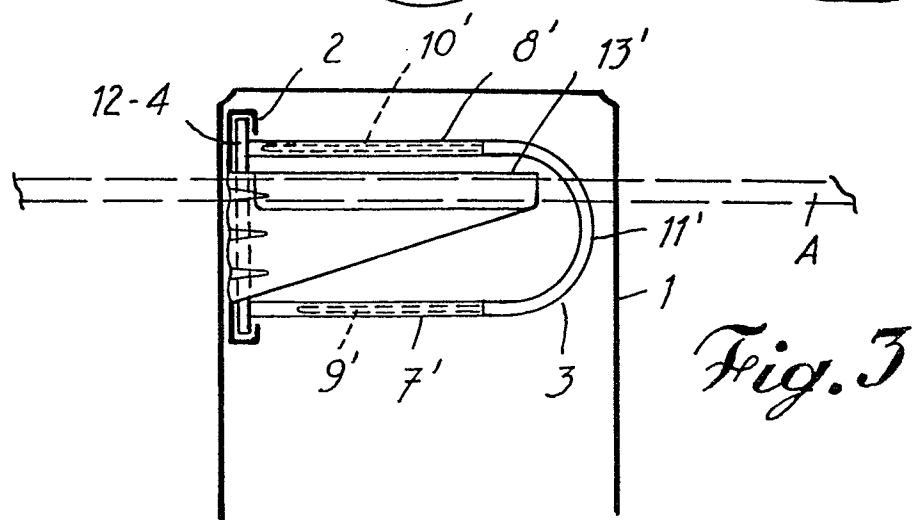
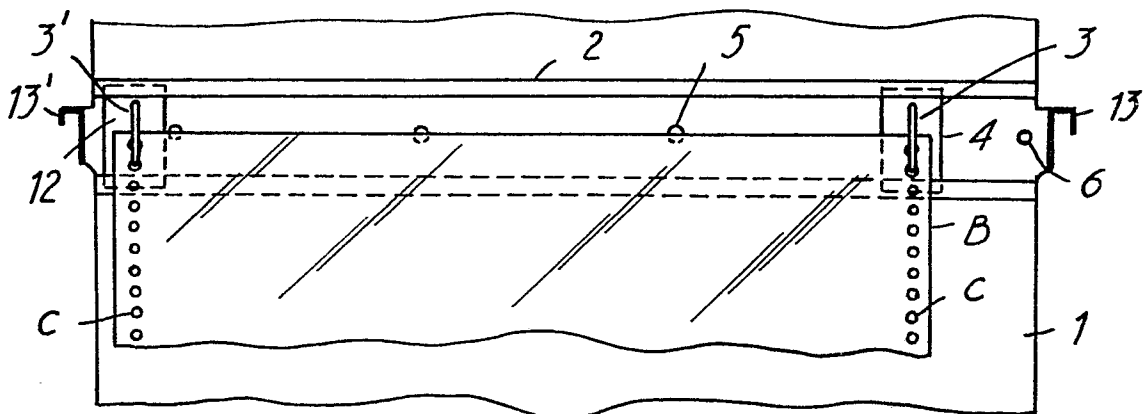
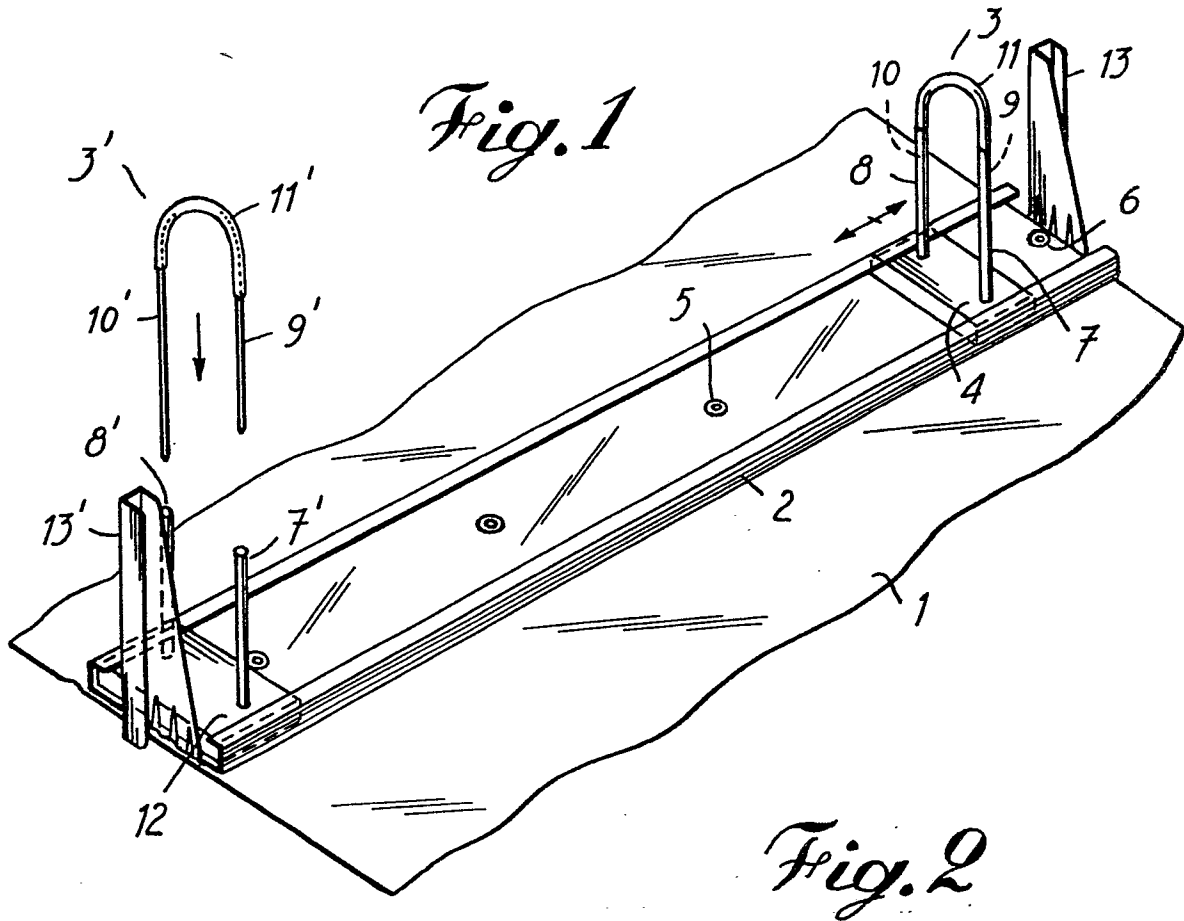
5.- Farde de classement, conforme à la revendication 3, caractérisée par le fait que chaque étrier de serrage (3-3') se compose de deux petits tubes creux verticaux (7-8-7'-8') dans lesquels s'ajustent par serrage deux chevilles (9-10-9'-10') d'un pont amovible (11-11').

6.- Farde de classement, conforme à la revendication 5, caractérisée par le fait qu'une des deux chevilles (9-10-9'-10') est plus courte que l'autre.

7.- Farde de classement, conforme à la revendication 5, caractérisée par le fait que dans chaque cheville (9-10-9'-10'), il est prévu une bosse pour augmenter la force nécessaire pour serrer les chevilles dans les petits tubes creux (7-8-7'-8').

8.- Farde de classement, conforme à la revendication 3, caractérisée par le fait que tout contre chaque extrémité de la latte qui forme la glissière (2), il est prévu un moyen pour suspendre la farde (13-13') à un profilé de suspension (A) d'un meuble de classement.

9.- Farde de classement, conforme à la revendication 8, caractérisée par le fait que chaque moyen de suspension se compose d'un bras (13-13') en forme de U en coupe transversale, lequel bras est fixé en équerre sur la latte qui forme la glissière.





DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 3)
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	
X	FR - A - 2 308 511 (DEJOUX) * page 1, lignes 3-17; page 3, lignes 1-11; page 4, lignes 28-30; page 4, lignes 35-40; figures 1,11,12 *	1,3,5,7	B 42 F 13/12 13/32
Y	---	2,6,8	
Y	US - A - 2 570 966 (MOORE) * en entier *	2	
	---		DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 3)
Y	FR - A - 999 365 (RAYMOND) * figures 1,3 *	6	B 42 F

Y	DE - A - 2 627 691 (ALPRI HOLDING) * revendication 3; page 6, alinéa 2; figure 6 *	8	
A	---	9	
A	FR - A - 1 530 585 (COTT) -----		
			CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES
			X: particulièrement pertinent à lui seul Y: particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A: arrière-plan technologique O: divulgation non-écrite P: document intercalaire T: théorie ou principe à la base de l'invention E: document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D: cité dans la demande L: cité pour d'autres raisons
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			&: membre de la même famille, document correspondant
Lieu de la recherche La Haye		Date d'achèvement de la recherche 17-05-1982	Examineur LUTZ